



Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) Atelier citoyen Zone « Transport à la Demande 1 & 2 »

SOULGÉ-SUR-OUETTE

9 octobre 2024



Mot d'accueil

Isabelle FOUGERAY

Vice-Présidente de Laval Agglomération en charge des transports et des déplacements

Déroulé de la réunion :

1. Temps de présentation

- Définition et objectifs des mobilités pendulaires
- Qu'est-ce que le PdMS ? Quels objectifs et quelles méthodes ?
- Premiers éléments de diagnostic

2. Temps d'échanges

3. Travail en sous-groupes

4. Mise en commun des sous-groupes et temps d'échange

5. Conclusions et prochaines étapes de la démarche

—
PdMS : l'heure est au changement de modèle !

24 000

Hectares artificialisés chaque année en France

30%

Des émissions de GES proviennent des transports en France

4,5

Millions de personnes en France sont concernées par la « vulnérabilité mobilité »

Vers une mobilité durable et plus propre : des indicateurs pour Laval Agglomération



poids du transport dans le budget des Français : en moyenne, **4 700 euros**, soit **14 %** du revenu disponible → impact plus fort en périphérie des villes et sur les foyers à revenu modeste.



une dépendance aux énergies fossiles et au prix variable du carburant : sur Laval Agglomération, **81%** des trajets domicile-travail se font en voiture (conducteur), et **47%** de ces déplacements font moins de 5 km.



impact économique de la décarbonation pour les entreprises, les collectivités et les ménages → le changement de comportement / le report modal vers les modes doux, partagés ou collectifs permet d'alléger le poids économique dans le budget des ménages et des entreprises

Vers une mobilité durable et plus propre : des indicateurs pour Laval Agglomération

24%

Des GES et des polluants atmosphériques émis par le secteur des transports en 2023

32%

Consommation énergétique totale du territoire par le transport routier

-35%

D'émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030 selon le PCAET de Laval Agglomération et division par 4 de la pollution de l'air d'ici 2050 (secteur du transport)

Vers une mobilité durable et plus propre



- **Favoriser les alternatives à la voiture** : en augmentant l'offre et l'utilisation des modes de transport alternatifs à la voiture
- **Favoriser l'intermodalité et la multimodalité**
- **Promouvoir les mobilités partagées** : en renforçant les actions de covoiturage et en développant des services de location de vélos à assistance électrique.
- **Améliorer la qualité de vie** : en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- **Assurer une économie soutenable** : en définissant une stratégie budgétaire pour financer les nouvelles actions de mobilité.

Exemples d'espaces publics apaisés existants sur l'agglomération pour les mobilités douces 1/2



Bonchamp Lès Laval – rue des Sports : rue à sens unique avec voie piétonne et voie cyclable bidirectionnelle

L'Huisserie - Une rue plus apaisée avec un passage à 20km/h et une priorité aux piétons et aux cyclistes sur l'ensemble de la rue



Exemples d'espaces publics apaisés qui favorisent les mobilités douces 2/2



Bonchamp - chemin piéton dans un quartier résidentiel permettant des itinéraires de traverse

Laval – quartier Ferrié largement dédié aux mobilités douces



Laval - rue de centre-ville piétonnisée pour une meilleure réappropriation de l'espace public



Déroulement de l'élaboration du PdMS

1 DIAGNOSTIC

Pour comprendre le territoire, les habitants, leurs enjeux et besoins. Il doit être partagé avec les institutions partenaires et la population résidente.



2 STRATÉGIE

Déterminer le niveau d'ambition du futur PdMS en proposant différents scénarios. Définir des objectifs partagés.



2

3 PLAN D'ACTION

Préciser les actions qui permettent de répondre aux objectifs. Etablir la feuille de route de Laval Agglomération et de ses partenaires.



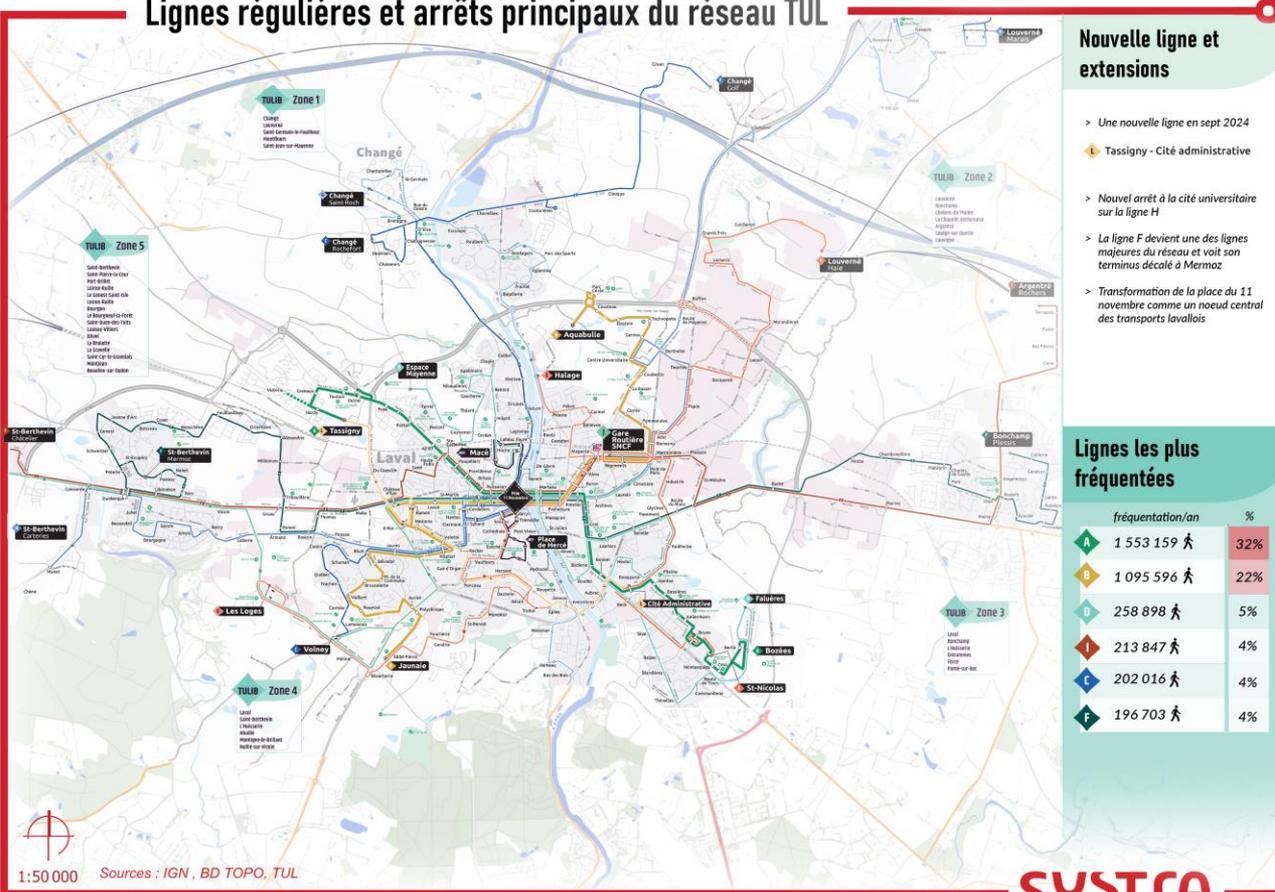
3



Premiers éléments de diagnostic

Diagnostic des mobilités : premiers éléments

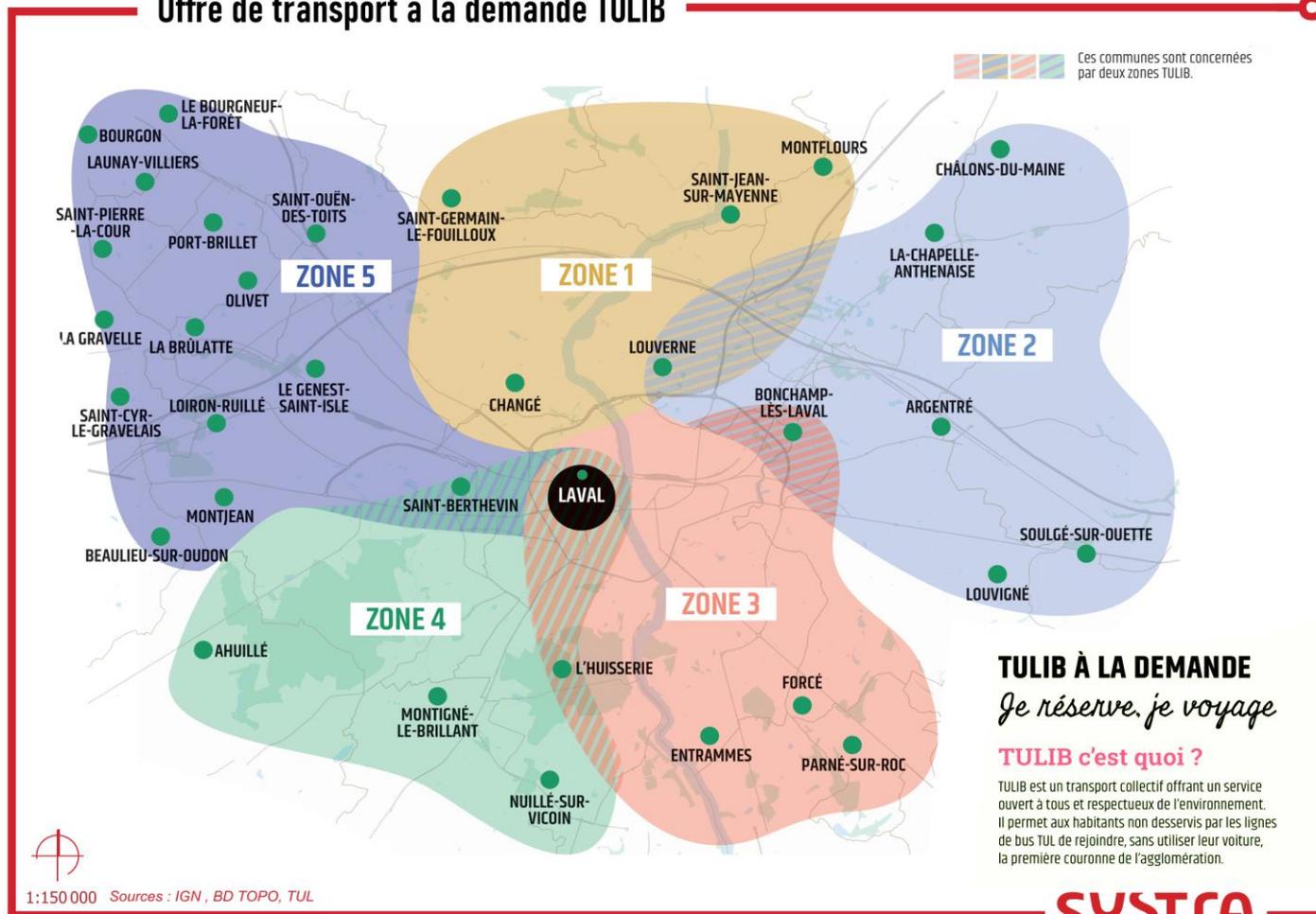
Lignes régulières et arrêts principaux du réseau TUL



Un réseau de transports urbains développé sur l'ensemble de l'agglomération, complété par le transport à la demande

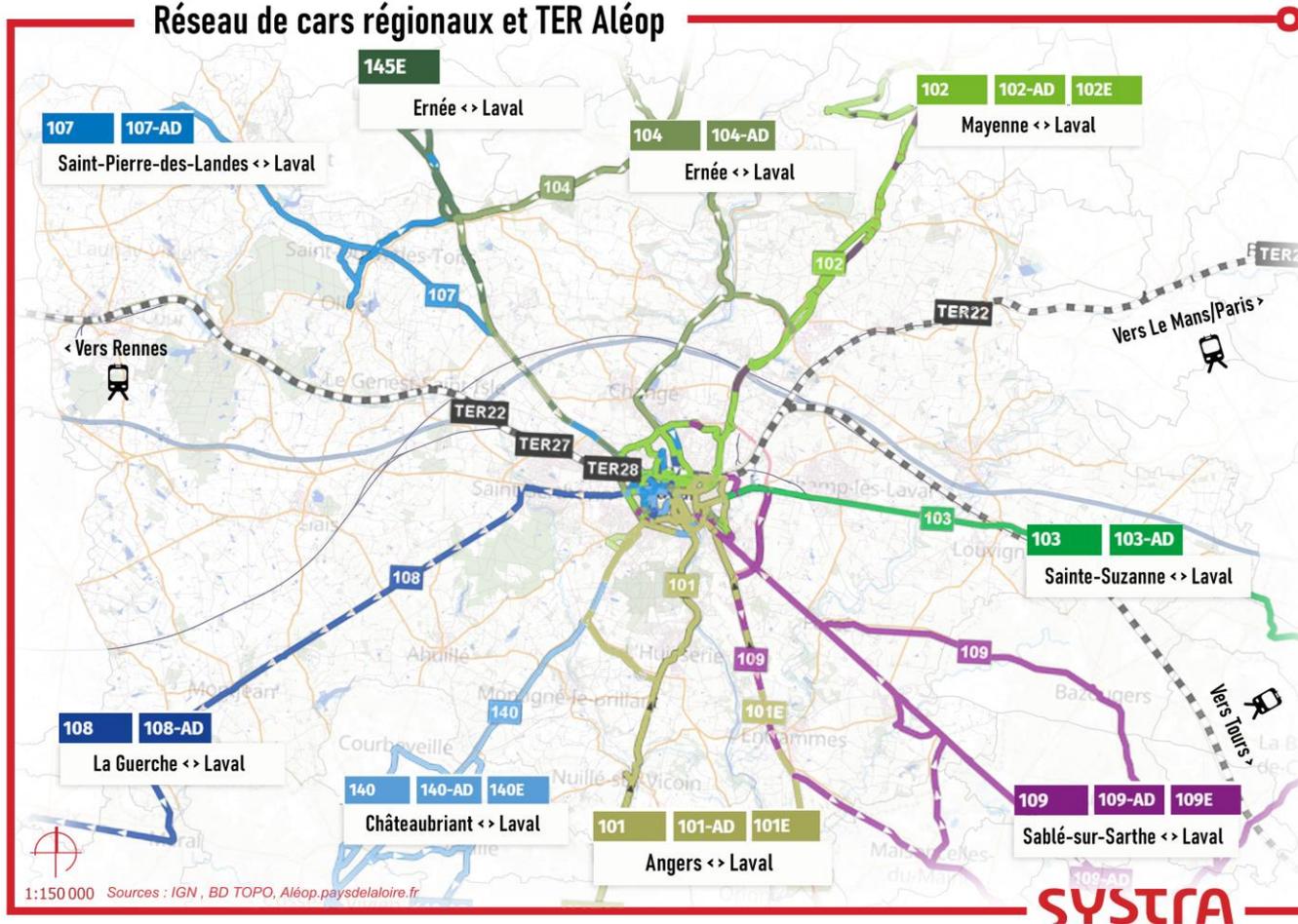
Diagnostic des mobilités : premiers éléments

Offre de transport à la demande TULIB



Diagnostic des mobilités : premiers éléments

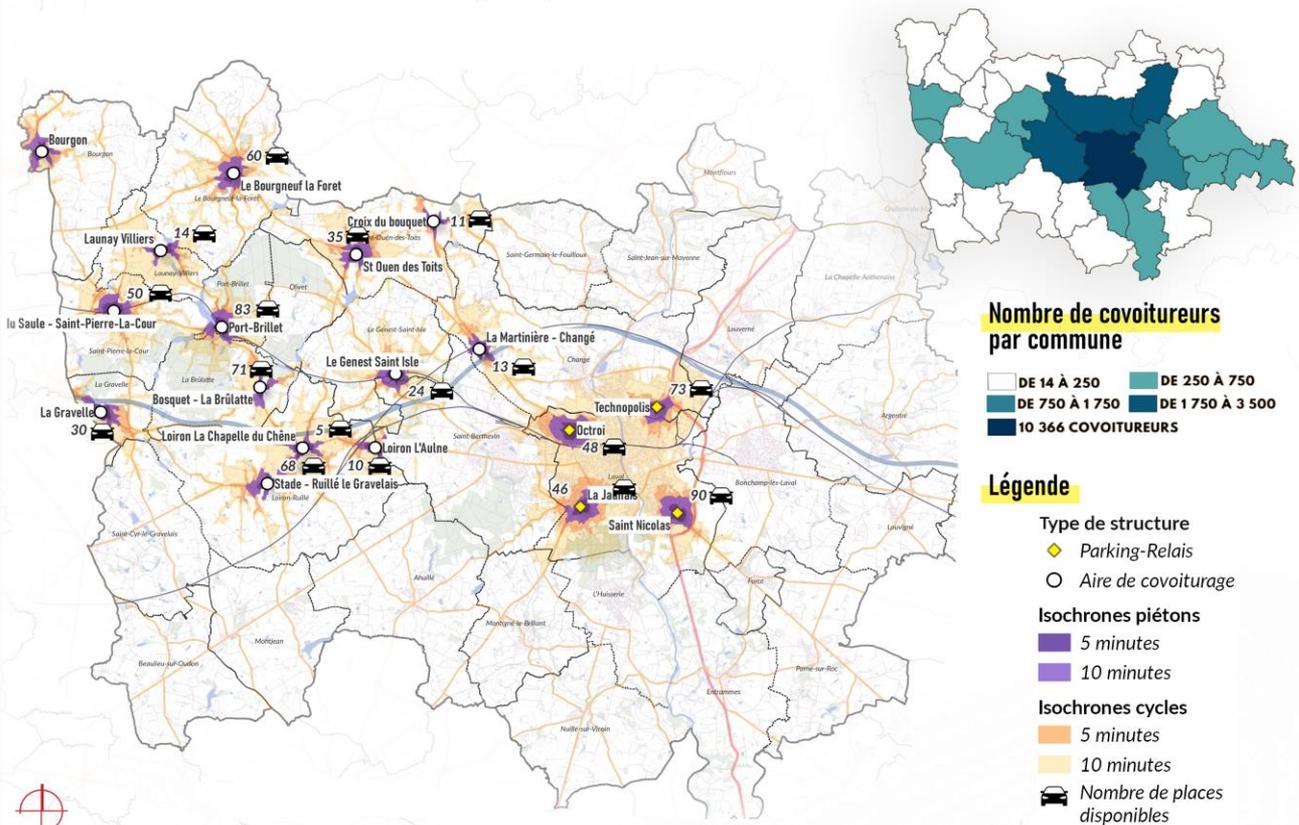
Réseau de cars régionaux et TER Aléop



Un réseau de transport en commun régional qui traverse et dessert le territoire.

Diagnostic des mobilités : premiers éléments

Localisation des lieux de covoiturage existants dans l'agglomération



1:150 000 Sources : IGN , BD TOPO, Laval Agglo

SYSTRA

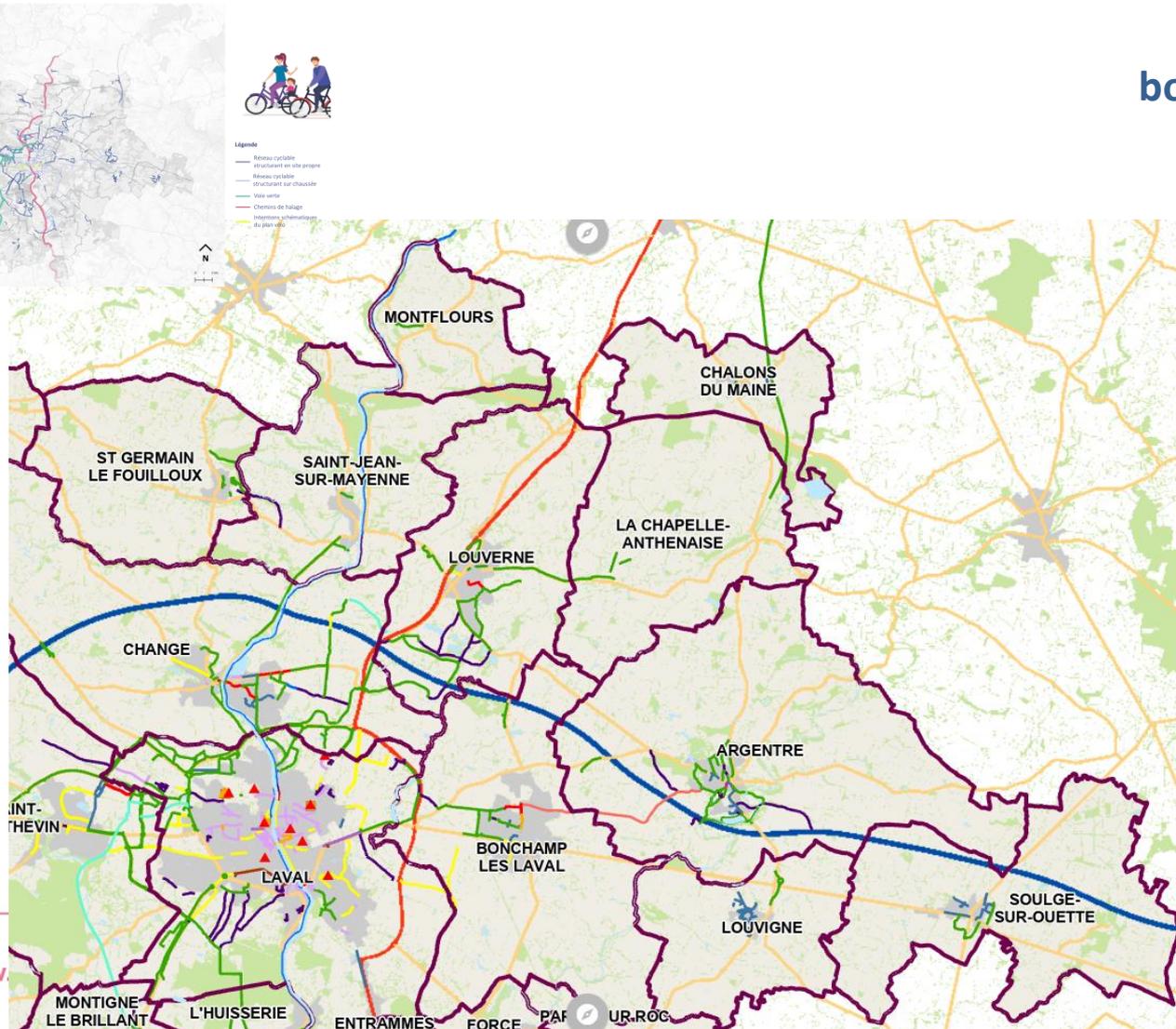
Des lieux de covoiturage répartis sur l'ensemble de l'agglomération

en 2023, 14 713 personnes transportées en covoiturage ont permis d'économiser 586,517 tonnes CO2

Diagnostic des mobilités : premiers éléments

Un réseau cyclable
qui se développe
mais reste discontinu
et peu présent en
bourgs et zone rurale

env. 300 km de
voies cyclables
aménagées sur
l'agglomération
à ce jour



- voies vertes
- bandes cyclables
- pistes cyclables



Offres mobilité vélo financées par Laval Agglomération



Location courte durée de vélo – Vélitul (DSP RATP Dév)

Location longue durée de vélo Vélav (DSP)



Location courte durée de trottinette sur Laval (Bird)



Location de vélo cargo (convention Place au Vélo, bientôt TUL)

Reprendre confiance à Vélo

Les belles échappées

Réservation nécessaire

Samedi 12 Octobre
15h/17h
Murat
Place Mattmann

Mercredi 16 Octobre
9h/11h
Maison de Quartier
des Fourches

Atelier en mixité choisie
(Réservé aux femmes & Minorités de genre)
Ne pas hésiter à venir avec son propre vélo

Logement
LAVAI
agglo
MÉTROPOLITAIN
FRANÇAISE
CEE
un certificat
D'ÉNERGIE

Animation sur le vélo (convention Place au vélo)



2. Temps d'échange et ateliers

Quels enjeux pour le Plan de Mobilité Simplifié de Laval Agglomération ? Et dans les zones TAD 1 & 2?

SOUS GROUPE 1

Quels potentiels pour diversifier les modes de déplacement (voiture, piétons, cycles...) dans les zones TAD 1&2 ?

- Quelle cohabitation actuelle entre les modes de déplacement dans l'espace public ?
- Où sont les principaux points noirs de circulation ? Les lieux accidentogènes ? (Circulation automobile et poids lourds, cyclable, piétonne)
- Quelles améliorations des mobilités douces dans les bourgs et les villages ? Sensibilisation, communication, aménagements de voirie, stationnement...?

SOUS GROUPE 2

Quelle continuité entre les territoires Laval Agglo et avec quels modes ? Au sein des zones TAD 1 & 2 ? Entre les zones TAD 1 & 2 et Laval ?

- Quel renforcement des liens entre les différents territoires et pôles (accès à l'emploi, la santé, aux services...) ? Au sein de la zone TAD 1&2 ? Vers le pôle urbain lavallois ? Vers les territoires voisins ?
- Quelles améliorations accessibles à tous les publics, y compris ceux en difficulté ?

Tableau collectif de contribution à remplir dans votre atelier

Plan de Mobilité Simplifié de Laval Agglomération - Diagnostic - Atelier citoyen du 9 octobre 2024 - Zones TAD 1 & 2

TABLEAU DE CONTRIBUTION DES SOUS-GROUPES

Sous-groupe 1

Quels potentiels pour diversifier les modes de déplacement (voiture, piétons, cycles...) dans ma zone TAD ?

Consignes

Vous devez **remplir collectivement ce tableau** et désigner un rapporteur qui le restituera à l'oral en quelques minutes devant tous les participants. A votre disposition, une carte format A3 de Laval Agglomération. **Localisez si besoin la contribution sur la carte, à l'aide de numéros.**

Ce tableau sera étudié par les services et les élus pour élaborer le Plan de Mobilité Simplifié.

Pour être tenu au courant des suites de la démarche, vous pouvez laisser vos coordonnées à l'émargement. Merci de votre implication !

Pour commencer, avant la rédaction : Chacun-e prend 3 minutes pour écrire sur des post-it la réponse aux questions suivantes :

- *Quels sont les principaux modes de déplacement que vous utilisez aujourd'hui ? (pour moi et mes proches)*
- *Quels sont les avantages et les freins à leurs utilisations ?*
- *Qu'est-ce qui me ferait changer demain de modes de déplacement vers d'autres modes que celui de la voiture individuelle (au regard des objectifs cités, dans l'organisation de ce moyen de transport, dans l'aménagement de l'espace, d'un point de vue financier...)?*

Intitulé de la contribution	Où ? Indiquer le numéro sur la carte	Besoins d'amélioration (sécurité, confort, stationnement...) Quels modes concernés ? Voiture, piétons, transports en commun, cycles... Suggestions de mise en œuvre ?	Evaluation de de la contribution A qui et à quoi sera-t-elle utile ? Quels sont les publics concernés ?



3. Restitution et temps d'échange

Conclusion et prochaines étapes

Isabelle FOUGERAY

Vice-Présidente de Laval Agglomération en charge des transports et des déplacements

Prochaines rencontres du diagnostic

- **10 octobre 18h30** – Atelier thématique « mobilité, activité économique et emploi » - **LAVAL** (Salle Athènes, centre international de séjour)
- **15 octobre 18h30** - Atelier géographique zones TAD 3&4 – **PARNÉ-SUR-ROC** (Salle des Chardonnerets)



Merci pour votre attention

N'hésitez pas à contribuer sur :

***service.mobilite@agglo-
laval.fr***